

## N° 8282 PROJET DE LOI

portant approbation de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République de Cabo Verde pour l'élimination de la double imposition en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et pour la prévention de l'évasion et de la fraude fiscales, et du Protocole y relatif, faits à Luxembourg, le 13 janvier 2022

\*

**Article unique.** Sont approuvés la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République de Cabo Verde pour l'élimination de la double imposition en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et pour la prévention de l'évasion et de la fraude fiscales, et le Protocole y relatif, faits à Luxembourg, le 13 janvier 2022.

Projet de loi adopté par la Chambre des Députés en sa séance publique du 27 février 2024

Le Secrétaire général,

Le Président,

s. Laurent Scheeck

s. Claude Wiseler